



CGA *La Une*

le journal de votre Centre de Gestion



Centre de Gestion Agréé de Loire-Atlantique
Partenaire de votre expert-comptable

**LES ADHÉRENTS DU CGALA
ONT DU TALENT**

La Bille Bleue, Victor Parts, Diminutifs... et tous les autres



Daniel GRAIZ
Président

Que retenir de cette année 2020 qui s'achève... cette année "pas comme les autres" ?

Une année qui bouscule toutes nos certitudes... Quand l'économie est mise à mal par le sanitaire, nous perdons toute logique et sommes en situation d'attente de décisions controversées et parfois inexplicables.

Qui peut dire aujourd'hui ce que sera demain ? L'irrationnel est notre avenir. Le monde entier va changer et va devoir se réinventer, toutes les activités, industrielles, commerciales, les services vont devoir se remettre en cause.

Comme dans toutes les crises, il y aura des perdants mais aussi des gagnants. A nous d'être optimistes, de croire en nos capacités de résilience, de nous mobiliser individuellement et collectivement.

Bien sûr, il y aura toujours le "monde d'avant", mais le monde d'après sera différent. De nouvelles façons de travailler, de nouveaux métiers numériques, des prises en compte environnementales, la connexion de l'économie et de l'écologie, la modification de nos modes de consommation, voici les défis qui nous attendent pour créer le monde

de demain et imaginer l'avenir de nos enfants.

Avec eux, réfléchissons... explorons, exploitons toutes ces nouvelles pistes, n'ayons pas peur du monde d'après. Il sera ce que nous voulons en faire.

Votre CGA s'inscrira dans toutes ces modifications, il se réinventera puis évoluera au gré des attentes des acteurs publics et privés.

Alors, ensemble, soyons certains que 2021 sera différent mais que nous serons toujours présents à vos côtés.

Au nom de toute l'équipe du CGALA et des membres du conseil d'administration, je vous adresse, chères Adhérentes et chers Adhérents, tous mes vœux de bonheur et surtout de santé, pour vous-même et pour vos proches.

"A nous de croire en nos capacités de résilience"

Daniel Graiz, Président
Les Administrateurs et l'Équipe du CGALA
vous présentent leurs meilleurs vœux
pour l'année

2021



Centre de Gestion Agréé de Loire-Atlantique
14, boulevard Winston Churchill
Immeuble Churchill 1 - 44100 Nantes
02 40 44 92 92 - www.cgala.fr



Photos et légendes choisies par l'équipe du CGALA

Sommaire

Édito.....	p. 2
Rubrique CGALA.....	p. 3
Dossier	p4-5
Nos adhérents ont du talent.....	p. 6
Le net utile.....	p. 7
Infos.....	p. 8

LA FORMATION DU CGALA

Le CGALA au plus près de ses adhérents



Vous le savez, comme chacun d'entre vous, depuis le mois de mars, le CGALA et son équipe évoluent en fonction des aléas liés à la crise sanitaire. Nous mettons en œuvre tout ce qui est possible pour préserver la qualité de service que vous attendez, notamment en matière de formation.

En ce domaine, après un premier trimestre 2020 très favorable avec une hausse significative de la participation, l'arrêt brutal au printemps des sessions en présentiel nous a amenés à nous adapter dans l'urgence en activant fortement notre offre en distanciel.

Offre que nous avons commencé à programmer depuis plus de deux ans, avec d'abord, quelques modules d'e-learning en bureautique, très vite étoffés par les modules de lecture rapide, de techniques de mémorisation ou de prise de notes ainsi qu'un grand format pour LinkedIn. Puis, les webinaires ont rejoint notre offre de formation à distance l'année dernière, concernant essentiellement les notions de gestion financière de l'entreprise.



Vous avez été nombreux à en profiter durant toute la période du confinement et également après, avec un degré de satisfaction qui ne peut que nous donner envie de faire mieux encore.

Si vous ne pouvez pas venir à nous, c'est nous qui venons vers vous...

Nous sommes heureux d'avoir pu vous retrouver dans nos locaux au cours des mois de septembre et octobre pour plusieurs sessions : Instagram, gestion de conflits... moments où vous avez apprécié de manière accrue les échanges humains et où vous nous l'avez fait savoir... sachez que nous vous avons entendus...

Une nouvelle rupture s'imposant à nous tous début novembre, nous avons annulé l'ensemble des sessions en présentiel sur la fin de l'année.

Nous tenons ici à saluer la réactivité et le professionnalisme de nos intervenants qui, dans la limite des contraintes techniques, nous ont permis de développer et de proposer en ligne des thèmes initialement prévus dans nos locaux. Merci à eux !

Bien évidemment, tous nos modules en e-learning et nos webinaires de gestion demeurent à votre disposition...

De plus, convaincus que la formation sous ses multiples facettes sera de plus en plus au cœur de nos vies professionnelles et personnelles, nous continuons bien sûr à nous mobiliser sur notre mission en ce domaine comme vous pourrez le (re)découvrir en consultant la plaquette de formations CGALA pour le premier semestre 2021 que vous recevez actuellement, jointe à ce CGA La Une ou sous forme dématérialisée dans vos messageries.

Dans la mesure où "le pire n'est jamais certain", nous maintenons les propositions en présentiel déjà programmées sur janvier 2021. Nous en mettons d'autres au sommaire, en tenant compte des besoins et des demandes que vous avez exprimés lors de vos participations à nos formations.

Nous axons également notre action sur le développement d'une offre mixte avec des thèmes proposés sous deux formes, à votre choix : présentiel et en ligne grâce à des outils tels Zoom ou Teams. C'est le cas de la location meublée, d'Instagram, prise de photos sur smartphone ou encore de mindmapping et de notre thème social.

Alors, ouvrez, feuillotez cette nouvelle plaquette, elle est conçue spécifiquement pour vous... profitez-en... inscrivez-vous... d'autant, mais est-il encore nécessaire de vous le rappeler, qu'au CGALA, la formation, quelle que soit sa forme, est comprise dans le montant de votre cotisation !

Bien sûr, nous ne pouvons pas vous accueillir sans vous assurer du plus strict respect des règles sanitaires : obligation du port du masque, mise à disposition de gel hydro alcoolique, organisation des repas, circulation dans les parties communes, aération des locaux et maintenance du système de ventilation, propreté des sanitaires...

Ce respect, non discutable, s'entend de la part de l'équipe du CGALA, des intervenants et des participants, il est indispensable pour pouvoir laisser derrière nous, dès que possible, un des côtés les plus sombres de cette crise "Covid" à savoir la "distanciation sociale" et tout ce qu'elle implique.

Vous pouvez compter sur nous... nous comptons sur vous ! Alors, à très vite...

**Contact : CGALA : Françoise Lerbet
francoiselerbet@cgala.fr - 02 40 44 92 96**

UN ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DURABLEMENT BOULEVERSÉ Quels enjeux dans le monde du travail de demain ?

La "Matinale de l'Économie" du 30/09/2020 par la Banque de France et la CCI Nantes St-Nazaire fait le point sur la situation au plan national et au plan régional à l'ombre du bouleversement profond et durable de l'environnement économique et sociétal lié à la crise sanitaire... Certains secteurs sont fortement impactés et des difficultés sont encore à venir. Toutefois, des axes d'espoir et de rebond se dessinent et, globalement, les entreprises régionales "tiennent le coup". Si beaucoup d'inconnues subsistent, l'avenir ne s'écrira qu'avec la nécessaire restauration de la confiance dans les acteurs privés et publics et la refonte d'une nouvelle donne en matière de formation des jeunes et d'organisation du travail.

Le point de la Banque de France

Hassiba Kaabeche, directrice régionale BdF Pays de la Loire, présente quelques estimations en matière de PIB dont on peut retenir : une contraction de 7% en 2020, avec une baisse d'activité attendue à - 4% sur le dernier trimestre, une prévision à + 7,4% sur 2021 puis + 3% sur 2022. (Chiffres avant plan de relance du 3 septembre).

Toutefois, commente-t-elle, ces chiffres ne sont que des projections et peuvent être remis en cause par les inconnues que sont encore la crise sanitaire (au 9 novembre prévision BdF avec le deuxième confinement : - 12% de PIB au mois de novembre 2020), le comportement des ménages en matière de consommation et d'épargne et l'impact du Brexit.

Selon la Banque de France, le rôle de l'État est plutôt plus généreux en France que dans l'ensemble de la zone euro, notamment en ce qui concerne le dispositif de l'activité partielle.

Néanmoins, insiste Hassiba Kaabeche, "l'État ne peut pas tout [...] pour réussir, il faut de la confiance envers les acteurs privés [...] il faut que les entreprises investissent, que les ménages consomment et que les banques financent".

Les entreprises régionales s'en sortent plutôt bien

Selon une étude de conjoncture de la CCI des Pays de la Loire, menée en septembre 2020 auprès de 3 654 entreprises, "les entreprises régionales affichent une certaine résilience grâce, notamment, à un tissu économique diversifié et un socle industriel fort." Ainsi, 60% des entreprises interrogées prévoient un chiffre d'affaires stable ou en légère hausse sur le dernier trimestre 2020, soit un niveau d'activité équivalent à celui du début des années 2010.

Certains secteurs, informatique et bâtiment en tête suivis des activités juridiques et comptables et du tra-

vail du bois ou encore la fabrication de machines et d'équipements, sont optimistes sur l'avenir tandis que le niveau de confiance est en demi-teinte dans l'industrie et le commerce de détail.

Aujourd'hui, l'avenir paraît plus sombre pour les secteurs particulièrement touchés par les conséquences de la crise sanitaire : activités sportives, restauration et hébergement ainsi que les activités créatives et les agences de voyage. Comme le souligne Yann Trichard, président de la CCI Nantes-St-Nazaire, les suppressions d'emploi devraient être relativement limitées en Pays de la Loire, concernant 14% des entreprises, soit un niveau dans la moyenne des 8 dernières années. Parallèlement, 21% des entreprises envisagent d'embaucher, avec un volume estimé de 10 à 14 000 emplois en Loire-Atlantique.

Les trésoreries demeurent satisfaisantes pour la moitié des entreprises, représentant 78% de l'emploi régional. Ainsi, le territoire possède les atouts nécessaires à la reprise économique et au maintien de l'emploi.

Toutefois, l'environnement des entreprises, profondément bouleversé, impose d'ores et déjà de repenser les modalités d'organisation du travail.

Le rapport au travail évolue inéluctablement : il faut s'adapter

Jean-Luc Cadio, administrateur et ancien président du CGALA, commente ces notions dans l'entretien qu'il a accordé à Nelly Lambert, rédactrice en chef de l'Informateur Judiciaire, à l'occasion de la reconduction de son mandat à la tête de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises...

Homme d'action et le regard tourné vers demain, il explique les chantiers essentiels à ses yeux pour l'avenir : l'apprentissage et le repositionnement de la valeur travail.

» Extraits...

Les entreprises vivent une reprise difficile avec de nombreuses contraintes entraînant des surcoûts, des secteurs sont particulièrement impactés : restauration, même si la restauration touristique a bien fonctionné sur l'été, traiteurs, aéronautique, événementiel. Entraînant pour les entreprises des difficultés de trésorerie et un risque d'étouffement. Selon J.-L. Cadio, "l'État, dont il faut saluer l'action en matière de chômage partiel, doit continuer à aider les entreprises qui souffrent."

Pour autant, "des signaux positifs" se font entendre, "60 à 70% de l'économie se porte bien" et il est vital de tout mettre en œuvre pour lever le principal frein au développement des entreprises qui reste le recrutement.

» "L'apprentissage est vital pour former les jeunes"

J.-L. Cadio le rappelle haut et fort, "il faut savoir que les apprentis ont 80% de chances de trouver un emploi à la sortie de leur apprentissage". Lorsque le programme d'apprentissage est mis en place de manière efficace, avec des règles spécifiques, un suivi du jeune tout au long de son parcours, les résultats obtenus sont bons que ce soit en CAP, en Bac Pro ou en BTS, créant un vivier permanent de compétences pour les entreprises... Pour Jean-Luc Cadio, "c'est à l'employeur de créer un climat de proximité avec les apprentis, d'être à l'écoute. L'entreprise ne doit pas se polariser uniquement sur un produit à vendre mais développer un projet, réfléchir à l'intéressement, la participation [...] il suffit de le vouloir".

Dans certains domaines, il est difficile de recruter des apprentis car les jeunes "craignent d'être davantage confrontés au chômage dans les PME". Paradoxalement, nous sommes aujourd'hui "dans un système pernicieux" où "les gens font leur calcul" et préfèrent "parfois rester au chômage plutôt que de travailler à temps partiel par exemple". Cela rend le recrutement compliqué pour bon nombre d'entreprises...

» D'où la nécessité de repositionner la valeur travail dans notre société

Cela passe par une réflexion profonde sur l'accueil et l'intégration des salariés dans l'entreprise. Et si "les payer correctement en fonction de son marché" est une évidence pour le chef d'entreprise qu'est J.-L. Cadio, il sait également que "les salariés n'ont plus la même approche du travail" aujourd'hui. C'est au chef d'entreprise de trouver des idées pour les motiver à donner le meilleur d'eux-mêmes dans un esprit d'appartenance, avec des "moments de convivialité".

Ainsi, au-delà des compétences commerciales et de gestion, nécessaires à tout chef d'entreprise, le management est une "priorité des priorités" lorsque l'on est à la tête d'une PME.

Les pistes à explorer : une organisation différente du temps de travail : 35 h sur 4 jours ? Commencer plus tôt ? Finir plus tard ? Éviter les "heures de pointe" et les embouteillages ? Avoir des week-ends de trois jours et répondre ainsi à l'aspiration des gens de vivre leurs loisirs ? Pourquoi pas si cela est possible et en concertation avec le chef d'entreprise, réfléchit Jean-Luc Cadio.

Et puis, avec la crise sanitaire, "les gens ont encore plus envie de vivre différemment". "Voyez le télétravail !" Cette crise permet de démontrer que les gens sont aussi productifs en télétravail, voire plus... Pour Jean-Luc Cadio, c'est "une réalité, il faut s'y adapter [...], faire venir les collaborateurs une à deux fois par semaine pour ne pas les couper de l'entreprise". En outre, cela devrait permettre d'alléger les transports, c'est "bon pour la planète", et de réguler les flux.

Tout cela doit bien sûr tenir compte des spécificités de chaque organisation et certaines entreprises ne pourront pas le mettre en place.

Beaucoup est encore à faire dans cette évolution inéluctable qui, conclue Jean-Luc Cadio, demande "une réorganisation de l'entreprise ainsi que la définition de nouvelles règles...".

EN SAVOIR PLUS SUR :

Les aides à l'embauche d'un apprenti / Les aides à l'emploi des jeunes / L'alternance...

- Aide unique pour l'embauche d'apprentis
- Aide à l'emploi des jeunes : cap sur les nouvelles embauches
- Le recrutement d'alternants

<https://www.economie.gouv.fr/entreprises/aides-embauche-apprenti>

<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/jeunes#>

Opus n°17 – Octobre 2020 - Pôle Emploi : Embaucher un jeune : pourquoi maintenant plus que jamais ?

<https://www.pole-emploi.fr/employeur/opus.html>

<https://www.pole-emploi.fr/employeur/aides-aux-recrutements/les-aides-a-lembauche/page.html>

Travailler différemment...

Ainsi, il ne s'agit pas de travailler moins ou de travailler davantage, là n'est pas la question, il s'agit de travailler différemment et, en réfléchissant collectivement, peut-être de travailler mieux...

Jean-Luc Cadio est rejoint dans sa réflexion par des spécialistes du recrutement et de l'organisation du travail... réunis au cours d'une visioconférence organisée par le cabinet de conseil en recrutement Hyphae le 8 octobre dernier.

Tous s'accordent à confirmer que la crise "Covid19" a accéléré et accentué des tendances qui existaient déjà avec, en premier lieu, la nécessaire généralisation du télétravail... dans des conditions qui sont à repenser et à redéfinir. La crise sanitaire et le confinement exacerbent également la quête de sens portée par les 20-40 ans, avec des envies fortes de reconversions, décrit Marielle Barbe, coach/consultante/formatrice/ auteure.

Selon une enquête de l'APEC de fin 2019, les 40 ans et plus, eux aussi attentifs à l'impact de leur travail sur la société, aspirent à un plus grand équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie personnelle.

La prise en compte de ces changements est encore très timide dans les entreprises avec "beaucoup de bonne volonté mais peu d'actions" ainsi qu'un "retour à un management pyramidal à la sortie du confinement" pour bon nombre d'entre elles, constate conjointement Marielle Villard, Directrice des Ressources Humaines et cofondatrice du cabinet Hyphae, et Andrée Joulain, consultante à l'APEC.

Pourtant, explique Marielle Barbe, "ces générations vont de toute façon imposer le changement".

Il est urgent de regarder le travail sous un nouvel angle et de développer de nouvelles modalités : les 20-40 ans représentent la moitié des salariés dans la population active mondiale et en 2025, c'est-à-dire, demain, ils seront 75%..., déterminés à choisir et non pas subir leur vie professionnelle. L'enjeu est de taille !

» Vers davantage de flexibilité

C'est eux qui vont ouvrir l'ère des "slasheurs", en faisant le choix d'avoir plusieurs activités rémunérées, dans des univers variés, ou bien encore d'exercer différentes fonctions au sein de la même entreprise, non par obligation économique mais tout simplement par conviction et par passion. Selon Marielle Barbe, elle-même "slasheuse", en 2015, il y avait 4,5 millions de slasheurs en France, soit 16% des actifs, et le phénomène peut se développer rapidement tant la digitalisation permet de se former à titre personnel en de nombreux domaines tandis que, parallèlement, le monde professionnel est "très lent".

L'on commence à évoquer "l'hybridation du travail" avec ce choix de travailler, non seulement avec plusieurs entreprises, mais également une partie du temps en salariat, l'autre en indépendant... C'est la tendance dessinée par une étude de projection sur le travail en 2030, menée par 4 chercheurs dont François-Xavier de Vaujany, professeur et chercheur à l'Université Paris-Dauphine, spécialiste en théories des organisations du travail et de leur management. Toutes ces pistes de diversification, axées sur l'accompagnement des appétences des collaborateurs et sur le positionnement de la formation et de l'apprentissage au cœur de l'entreprise, doivent permettre "d'organiser une relation collaborateur-entreprise "gagnant-gagnant", de maintenir la motivation au travail en évitant l'ennui". Et Marielle Barbe de conclure, "le collaborateur y trouve plus de bien-être et de valorisation [...] l'entreprise plus de mobilité interne et externe, de productivité [...] et des salariés bien plus engagés au lieu de les employer au tiers de leurs capacités".

EN SAVOIR PLUS SUR :

Le travail partagé / La mutualisation des compétences / Les réseaux d'employeurs...

La lettre d'information du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance – 6 octobre 2020

[https://www.economie.gouv.fr/entreprises/embaucher-groupement-employeurs?xtor=ES-29-\[BIE_230_20201015\]-20201015-\[https://www.economie.gouv.fr/entreprises/embaucher-groupement-employeurs\]](https://www.economie.gouv.fr/entreprises/embaucher-groupement-employeurs?xtor=ES-29-[BIE_230_20201015]-20201015-[https://www.economie.gouv.fr/entreprises/embaucher-groupement-employeurs])

Sources documentaires : *Informateur Judiciaire* - www.informateurjudiciaire.fr n° 7009 – 18 septembre 2020 – "Il faut repositionner la valeur travail" par Nelly Lambert n° 7012 – 9 octobre 2020 – "La Région se maintient" par Julie Cateau n° 7013 – 16 octobre 2020 – "L'urgence de nouvelles modalités de travail" par Julie Cateau

Nos adhérents ont du talent

La Bille Bleue : une filière responsable de la fourche à la fourchette



Vétérinaire de métier, Erwan Spengler est adhérent au CGALA depuis début 2020 pour son entreprise "La Bille Bleue", créée durant l'été 2019. Cette entreprise a pour vocation de développer une filière laitière et de production de viande responsable, notamment à partir de "garanties sans compromis" des conditions de vie et de bien-être des animaux qui nous nourrissent.

A travers sa vision à la fois scientifique et humaine, Erwan Spengler nous présente La Bille Bleue :

Questions à un expert...

» Comment est né votre projet ?

On me demande souvent si je suis issu du monde agricole... Hé bien, pas du tout ! Il est clair que mon amour pour la Nature et les animaux, ainsi que mon expertise de vétérinaire, y sont pour quelque chose, mais c'est surtout sous l'angle consommateur que j'ai fondé cette start-up : très impliqué dans mes choix de consommateur, je constatais qu'un certain nombre de garanties manquaient quant au bien-être des animaux qui nous fournissent du lait et de la viande, y compris dans la filière Bio.

Je voulais aller plus loin, en mettant le respect des bêtes en priorité numéro 1 d'une filière d'élevage : c'est ainsi qu'est née La Bille Bleue.

» Comment s'articule la filière ? Quels sont ses objectifs, ses valeurs ?

Nous avons deux grands axes de travail pour améliorer le bien-être des animaux d'élevage, grâce à des partenariats avec des éleveurs de tout le Grand Ouest.

Le premier consiste à valoriser et élever les veaux de la filière laitière dans des conditions de bien-être inédites. En lieu et place des transports longs et de l'élevage intensif en bâtiment, souvent hors de France, nous leur offrons une vie sur leur ferme de naissance, au pis d'une vache pendant plus de 8 mois et un accès libre au pâturage. Cela paraît logique, mais c'est inédit !

Le second axe est l'abattage sur le lieu de vie, que nous espérons mettre en service en 2021. L'idée est tout simplement d'épargner aux animaux la phase de stress et de transport précédant la mise à mort avec les abattoirs conventionnels. Nous déploierons donc bientôt un outil mobile qui assurera l'abattage à la ferme, dans la dignité.

Ainsi, nous pouvons produire et commercialiser de la viande bovine et du fromage dont les garanties éthiques

sont réellement ambitieuses et en accord avec les attentes grandissantes des consommateurs.

» Quel est le rôle de La Bille Bleue pour un parcours sans faute du "producteur au consommateur" ?

Nous avons en fin de compte créé une mini-filière intégrée, de la fourche à la fourchette. Toutefois, seuls, nous ne pouvons rien faire ! L'engagement des éleveurs et leur envie de progresser dans leurs pratiques en faveur de l'environnement et des animaux est indispensable. Côté consommateurs, chacun doit prendre conscience que nos actes d'achat influencent l'orientation des filières.

Il me semble que comprendre la séquence d'évènements qui mène au produit que l'on a dans l'assiette peut aider à mieux consommer. Et c'est l'une des grandes missions de La Bille Bleue : informer et expliquer, car ce n'est pas toujours simple de s'y retrouver !

» Quel est l'impact de la crise sanitaire pour la Bille Bleue ?

Nous faisons heureusement partie des entreprises sur lesquelles la crise n'a pas pesé trop lourdement. Nous avons pu continuer d'opérer, même si tout a été ralenti. De plus le confinement a donné l'occasion aux Français de se pencher sur des sujets comme l'alimentation et la cuisine. Une opportunité pour nous d'accompagner les citoyens dans leur envie de mieux consommer.

» Pourquoi le nom "La Bille Bleue" ?

La Bille Bleue, c'est ce à quoi ressemble la Terre vue de l'espace, quand on prend un peu de recul. Par ce nom, nous voulons inviter les uns et les autres à prendre du recul sur notre manière de consommer et de traiter notre environnement. Et aussi, à voir les choses dans leur globalité pour se rappeler que nous faisons tous partie de la même planète que nous devons protéger !



» Erwan Spengler, quelle est votre approche de votre nouveau métier de chef d'entreprise ?

Ce que j'aime dans l'entrepreneuriat, c'est l'innovation : faire ce fameux pas de côté et imaginer des solutions nouvelles. J'apprécie fortement la transversalité du métier de chef d'entreprise : je peux être le matin en bottes à visiter un éleveur, l'après-midi en "Recherche & Développement" à concevoir l'abattoir mobile, et le soir en train d'optimiser la gestion et le financement de ma start-up ! C'est très enrichissant.

Et que dire de l'aventure humaine ! Avec mes collaborateurs bien sûr, avec lesquels c'est une joie d'avancer chaque jour dans la même direction, mais aussi avec tous nos partenaires, en particulier les éleveurs qui partagent notre vision et notre envie de bouger les choses, toujours dans la simplicité et l'humain.

» Que vous apportent les formations du CGALA en ce domaine ?

Je suis très friand des formations du CGALA : d'abord pour leur variété, car ça va de la gestion/compta au management, en passant par le développement personnel. Et toujours avec cette équipe disponible et sympathique, des intervenants compétents et une convivialité de groupe.

Une façon de respirer et sortir la tête du guidon régulièrement, tout en apprenant des choses nouvelles et opérationnelles.

Pour mieux connaître la Bille Bleue et son actualité...
www.labilebleue.farm

L'entreprise se vit aussi en https:// et en vidéo... Victor Parts - 20 ans...



François Thorette, a adhéré au CGALA il y a vingt ans lorsqu'il a créé son entreprise "Victor Parts" intégralement consacrée à l'histoire et la vie de l'automobile "Alfa Roméo", sa passion avant de devenir son métier, métier qu'il pratique avec une ferveur touchant au fanatisme...

Pour cela, il exploite avec rigueur et professionnalisme toutes les technologies de communication liées à l'internet : gestion, tâches administratives et comptables bien sûr, mais aussi, relation clients / fournisseurs et promotion de l'entreprise... aucune tâche n'y échappe dans le planning de ce chef d'entreprise "hyper actif"...

Nous avons déjà rencontré François Thorette à deux reprises dans les pages du CGA La Une, mais nous ne résistons pas au plaisir de vous présenter aujourd'hui sa façon de fêter les 20 ans de Victor Parts.

Anniversaire fêté dans le cadre des annuels "Italian Days", au cours desquels François Thorette avait commandé à l'organisateur une "parade" sur le circuit de Monthléry, lieu mythique du sport automobile... Parade qu'il commente lui-même : "3,37 minutes, mais même si vous n'aimez pas spécialement les voitures, les images et l'ambiance sont extra"...

→ Cadeaux...

<https://www.youtube.com/watch?reload=9&v=Wv21kkzQyQ&feature=youtu.be>

En visionnant ce moment sur youtube, efficacement porté par la musique, au-delà de l'effervescence d'un circuit automobile ou du "produit alfa-roméo", dont les lignes et les sons

interpellent avec une heureuse nostalgie, ce que l'on ressent principalement c'est le plaisir partagé, le plaisir d'être ensemble et de vivre un moment unique !

Un investissement audacieux dont le retour se mesure dans le regard des participants, les "clients de Victor" auxquels François Thorette offre en fin de vidéo une belle dédicace en les remerciant d'être là, tout simplement, car il n'oublie pas que, sans eux, l'entreprise n'existerait pas et ne pourrait pas d'ores et déjà préparer ses... 40 ans !

D'ici là, François Thorette continuera à faire connaître Victor Parts en photo et en vidéo et surtout en professionnel. C'est lui-même qui le dit : "j'ai été enthousiasmé par les images drones sur la vidéo promotionnelle [...] pour les 20 ans de Victor Parts. Pour pouvoir faire des photos et vidéos par drone et les exploiter pour mes pubs [...] j'ai effectué une formation et je suis officiellement "Télépilote". Malheureusement, entre la période de confinement, la météo et le manque de temps, je n'ai pas encore réalisé suffisamment de vidéo à mon goût mais ça viendra." N'en doutons pas...

En attendant ces images qui feront certainement rêver de nombreux "Alfistes", nous vous recommandons de partir pour le "savoureux voyage de Vittoria" avec la lecture de la "Lettre de Victor" de novembre 2019 qui relate le road-trip de 7 000 km entrepris par François Thorette, de Nantes à Padoue, au gré de salons professionnels.

Objectif : démontrer aux "médissants", qu'une "Giulia rénovée avec des pièces neuves était fiable.". Alors pari gagné ou non ?..

<https://victorparts.com/lettre-novembre-2019> !

Des hommes, des femmes et des ciseaux...

Des artisans au service de notre image... et pas seulement...

C'est une autre forme de pilotage, mais tout aussi rigoureux et précis, que nous vous présentons à travers le site www.coiffure-diminutifs.fr, où Richard Banchereau, adhèrent du CGALA depuis 2010 et fidèle participant à notre observatoire mensuel, nous invite dans son entreprise, riche de 6 salons de coiffure répartis dans le Pays de Retz.

Durant la période de confinement, épisode 2, la page d'accueil est actualisée avec un message de soutien aux "petits commerçants et artisans" en incitant le visiteur à commander un "bon d'achat" sur le site www.soutien-commerçants-artisans.fr.

De la présentation de l'entreprise, rapide et efficace, on retient les mots rassurants que sont "une équipe de professionnels qualifiés", "ambiance conviviale", "service de qualité", avec des "coiffeurs et des coloristes régulièrement formés" sachant développer une "écoute attentive" et "vous conseiller pour toutes vos envies".

Les messages essentiels en terme de communication sont présents et c'est bien !

Ils donnent envie d'aller vers l'un des 6 salons à l'enseigne "DiminutifS" dont deux possèdent la spécificité de barbier afin de répondre aux nouvelles attentes de la clientèle masculine.

Les prestations, de la plus traditionnelle à la plus folle, sont déclinées sous forme d'illustrations "clichés" tandis que les salons sont présentés en images. Un clic sur la photo d'un salon permet d'en obtenir les coordonnées et les horaires d'ouverture.

Puis, la carte des tarifs informe en toute transparence la clientèle tandis que la galerie photos illustre l'étendue des savoir-faire de notre adhérent et de son équipe, justifiant sans peine le "S" majuscule à la fin de "DiminutifS".

Comme le pilotage automobile et la mécanique, la coiffure est un métier de passion qui ne laisse pas de place à l'improvisation !

Bien au-delà de l'apparence, le coiffeur doit savoir s'adapter à chaque client, homme ou femme, enfants et ados qui ne sont pas les moins exigeants parfois, à chaque personnalité, contribuant à donner et redonner aux clients, dans toute leur diversité, tonus et confiance en soi...

Et, en ce sens, les salons de coiffure ne toucheraient-ils pas là à l'essentiel ?



DES CHIFFRES ET DES CONSTATS Observatoires d'ici et d'ailleurs...

Aux plans national et régional : l'indice de la TPE/FCGA du 3^e trimestre 2020

Pour rappel, cet indice reflète l'évolution trimestrielle des chiffres d'affaires des principaux métiers du commerce et de l'artisanat. Les chiffres sont calculés à partir des données d'un échantillon d'entreprises adhérentes d'un CGA et réparties sur le territoire national.

Pour le 3^e trimestre 2020, cet échantillon, tous secteurs d'activité confondus, est constitué de 13 911 entreprises, dont 988 en Pays de la Loire et 962 en Bretagne.

■ Les chiffres du 3^e trimestre 2020 par rapport au 3^e trimestre 2019

■ Et sur les 12 derniers mois (octobre 2019 à septembre 2020 par rapport à octobre 2018 à septembre 2019)

INDICE GLOBAL : - 0,3% / - 6,6%

Pays de la Loire : + 1,9% / - 6,6% / Bretagne : + 1,8% / - 6,9%

INDICES SECTORIELS :

Commerce et Services : + 0,1% / - 8,4%

Alimentaire (1 182 entreprises) : + 3,6% / - 2,2%

Équipement maison et personne (1 003 entreprises) : + 5% / - 10,4%

Services : - 2,4% / - 10,4% (dont des indices de - 3,4% et de - 12,7% pour le secteur "coiffure-esthétique" regroupant 3 116 entreprises et des indices de + 0,5% et de - 17,5% pour le secteur "café-hôtellerie-restauration" regroupant 1 794 entreprises).

Bâtiment (2 954 entreprises) : - 3,3% / - 6,9%

Ces chiffres font suite à un effondrement de l'activité des très petites entreprises au deuxième trimestre 2020 avec un indice global de - 22,4% par rapport au deuxième trimestre 2019 (sur 14 883 entreprises). Sur cette période, seul le secteur de l'alimentaire est en progression (+ 2,6%), porté par l'alimentation générale (+ 26%), la boucherie-charcuterie (+ 15,3%) et les fruits et légumes (+ 11,9%). Durant le confinement, les consommateurs redécouvrent l'offre de leurs commerces de proximité, dans lesquels ils affluent, et plébiscitent également la livraison à domicile.

Cette évolution de notre mode de consommation devrait se confirmer, voire s'accélérer, notamment avec la généralisation du télétravail qui, pour Pascale Hebel, directrice du CREDOC, Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de vie, "devrait contribuer à relancer l'activité des commerces qui se trouvent sur les lieux d'habitation."

Source : Fédération des Centres de Gestion Agréés (www.fcga.fr) et Banques Populaires (www.banquepopulaire.fr).

Sans surprise dans le contexte de crise sanitaire actuel, parmi ces 13 911 entreprises, 3 846 sont en hausse sur 12 mois (octobre 2019 à septembre 2020 par rapport à octobre 2018 à septembre 2019) tandis que 10 065 sont en baisse.

En pays de la Loire, sur la même période, on constate 246 entreprises en hausse pour 742 en baisse. Les chiffres de la Bretagne sont respectivement de 254 et 708.



Au plan local : l'observatoire mensuel CGALA de janvier à septembre 2020

Le CGALA réalise chaque mois un observatoire de chiffre d'affaires au plan local, Loire-Atlantique et départements limitrophes. 12 professions sont étudiées avec la participation de près de 300 entreprises : Alimentation, Boucherie, Boulangerie, Café, Charcuterie, Coiffure, Confection, Esthétique, Fleurs, Optique, Pharmacie, Restaurant.

Chaque mois, ces tendances mensuelles issues de notre observatoire sont publiées dans l'Informateur Judiciaire.

L'année 2020 débutait avec une progression d'activité pour tous nos participants.

Sur le mois de mars, avec le premier épisode de confinement, les commerces contraints de fermer subissent logiquement une perte de 50% de leur chiffre d'affaires tandis que les commerces alimentaires marquent une baisse limitée et que la pharmacie (une centaine de participants) connaît une progression de son CA.

Le mois d'avril est, bien sûr, le mois le plus critique avec une chute de 100% pour le plus grand nombre de secteurs.

Le déconfinement de mai permet une reprise de l'activité, à l'exception des cafés et des restaurants. Juin retrouve à peu près son niveau de l'année précédente pour toutes les professions. Les fleuristes réalisent un score historique en pro-

fitant de la Fête des Mères début juin et non en mai comme habituellement.

A l'issue de ce deuxième trimestre, le recul de chiffres d'affaires le plus sensible, entre 40 et 45% depuis janvier 2020, se constate pour les restaurants et les cafés ainsi que pour le secteur de l'habillement. Les coiffeurs, esthéticiennes et opticiens limitent la casse avec un recul de 25%. Les commerces alimentaires connaissent une diminution inférieure à 10%. Seule, la pharmacie parvient à progresser légèrement.

Au troisième trimestre, l'activité retrouve un niveau plus habituel, mais avec une reprise difficile dans la restauration et les services dont les organisations ont été particulièrement ébranlées. Ainsi, à fin septembre 2020, la restauration, les cafés, la coiffure et l'esthétique, ainsi que la confection subissent une perte de CA comprise entre 20 et 30% depuis janvier. Dans le même temps, l'évolution des CA des fleuristes, opticiens, pharmaciens et commerces alimentaires oscille entre - 5 et + 5%.

Contact CGALA : Antoine CHATELLIER
antoinechattel@cgala.fr - 02 40 44 92 90